



Paris, le 28 mars 2018

Nous, sœurs de la Grande Loge Féminine de France, ne pouvons que nous révolter contre des actes barbares tel que celui perpétré contre Madame Mireille Knoll.

Fidèles à notre déclaration de principe, nous proclamons notre refus de toute discrimination, haine, violence, contre une personne ou un groupe de personnes en prétextant de leur origine, de leur appartenance à une ethnie, à une religion déterminée.

Fortes de nos valeurs, chacune d'entre nous, profondément attachée à cette déclaration de principe, pourra s'associer à sa façon à l'hommage rendu à toute victime de la barbarie.

A propos de la Grande Loge Féminine de France

« Des femmes libres, architectes de l'avenir ».

La Grande Loge Féminine de France est une association philosophique, fondée sur une pratique initiatique. Elle utilise une méthode de travail et de progression personnelle qui s'appuie sur le symbolisme comme compréhension de l'humain et du fonctionnement du monde. Elle œuvre à la transformation de soi et du monde et travaille sur de grands sujets de société.

Pour mémoire :

En octobre 1945, ce même mois où les femmes votent pour la première fois à des élections nationales, cinq loges d'adoption se réunissent en assemblée générale créant la première obédience exclusivement féminine.

L'Obédience se constitue sous le nom d'Union Maçonnique Féminine de France et prendra définitivement le nom de Grande Loge Féminine de France en 1952.

Présidée par Marie-Thérèse BESSON depuis juin 2015, la Grande Loge Féminine de France réunit plus de 14 000 femmes éclairées qui travaillent sur des sujets très divers tant symboliques que sociétaux.

Contact Presse : mary@glff.org